

Ordonnance du Roy du 25 Juillet 1707 Portant défense aux soldats du Regiment de ses Gardes Françoises, de commettre le Bouillage, à peine d'estre passés par les Baquettes, et des Galères en cas de recidive

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy du 25 Juillet 1707 Portant défense aux soldats du Regiment de ses Gardes Françoises, de commettre le Bouillage, à peine d'estre passés par les Baquettes, et des Galères en cas de recidive

Auteur(s) : France 1643-1715

Autre(s) responsabilité(s) : Louis XIV (1638-1715) roi de France (Auteur)

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1707]